

Sciences-Tech.

Publié hier à 16:24

Netflix veut mettre fin aux partages d'abonnement



Leader sur le marché du streaming, la plateforme Netflix veut interdire le partage de son mot de passe. / 19h30 / 2 min. / mercredi à 19:30

Le leader américain de la vidéo à la demande veut faire payer un coût supplémentaire pour ajouter des personnes hors foyer sur un compte. La société estime qu'environ 100 millions de personnes utilisent son service sans le payer. La mesure devrait être effective dès fin mars.

Partager ses identifiants Netflix ne sera bientôt plus possible. Le leader de la vidéo à la demande devrait imposer des limitations afin de restreindre l'utilisation d'un compte au sein du même foyer d'ici la fin mars. Les clients suisses seront aussi concernés.

Netflix souhaite désormais faire payer les utilisateurs pour ajouter des personnes hors foyer sur un compte. La plateforme devrait appliquer cette règle en vérifiant les adresses IP, les identifiants d'appareils et en surveillant les activités des comptes. Si les clients souhaitent continuer à partager l'accès avec d'autres personnes en dehors de leur domicile, ils devront créer un nouveau compte utilisateur.

Le partage de comptes représenterait une importante perte de gains selon l'entreprise, d'autant qu'elle doit faire face à la concurrence toujours plus grande d'autres plateformes de vidéo à la demande telles qu'Amazon ou Disney+.

>> Lire aussi: [Netflix dépasse les prévisions avec plus de 230 millions d'abonnés](#)

100 millions de fraudeurs

Selon les dernières estimations de la société, 100 millions d'internautes utiliseraient Netflix sans payer le service, contre 223 millions d'abonnés payants. Une pratique largement répandue en Suisse romande, particulièrement chez les jeunes. "J'utilise le même mot de passe que mon petit frère en Turquie, car là-bas le prix de l'abonnement Netflix est très bas. J'ai aussi un abonnement Spotify et YouTube Music... À la fin ça revient très cher, donc on partage", témoigne un jeune homme interviewé au 19h30.

Il n'est pas le seul. "Un peu plus de la moitié de la population suisse utilise un service de streaming payant étranger", détaille Siri Fischer, directrice du groupement d'intérêt des médias électroniques. "Il y a également une grande partie de la population qui est abonnée à plusieurs plateformes à la fois. Ils utilisent par conséquent au moins un abonnement payant", ajoute-t-elle.

Selon le [Wall Street Journal](#), Netflix a déjà mené en 2022 des tests au Chili, au Costa Rica et au Pérou. Les détenteurs de comptes ont dû payer de 2,12 à 2,99 dollars par mois pour ajouter jusqu'à deux personnes.

Si cette nouvelle stratégie va sans doute générer quelques désabonnements, le jeu en vaut la chandelle. La fin des partages de mots de passe pourrait rapporter à la plateforme 721 millions de dollars de revenus supplémentaires en 2023 aux Etats-Unis et au Canada.

Sujet TV: Fanny Moille

Texte web: saje

Publié hier à 16:24

À consulter également





Les séries TV sont passées de simples divertissements à des outils d'éducation populaire

Séries

Le 29 janvier 2023



Disney+ lance sa publicité ciblée, comme avant lui Facebook et Google

Technologies

Le 29 janvier 2023

La RTS

[À propos](#)

[FAQ](#)

[Conditions générales](#)

[Charte de confidentialité](#)

[Gérer les paramètres relatifs aux cookies](#)

[Contact](#)

[Travailler à la RTS](#)

[Communiqués de presse](#)

[Play Suisse](#)

[Recevoir nos programmes](#)

[Comment écouter nos podcasts](#)

[Ventes aux professionnels](#)

[Visiter les studios](#)

[Assister aux émissions](#)

[La Boutique RTS](#)

[RTS Avec Vous](#)

[SSR Suisse Romande](#)

[Médiation](#)

[Jurisprudence](#)

[SRF](#) | [RSI](#) | [RTR](#) | [SWI](#)